



## MAIRIE DE CHEU 89600

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 21 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARIOT Maurice, Maire.

**Etaient présents :** Mmes CHARREAU BOURSIN SCHIERER-ALLIE PEREIRA, MM HARIOT SCHERY REMY MILLON DUBUC ROY PARIS MISIER

**Absents excusés :** M. BURTIN qui a donné pouvoir à M. HARIOT, M. OLLIVIER qui a donné pouvoir à M. SCHERY

**Secrétaire de séance :** M. ROY

#### 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 octobre 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Signature des délibérations du Conseil Municipal du 10 octobre 2019

#### 3. Commission de contrôle des listes électorales : Désignation de suppléants

A la demande de la Préfecture, il est nécessaire de proposer un suppléant au délégué du Préfet. Mme Legrand Christine ayant été candidate en 2018, le Maire propose d'envoyer sa candidature à la Préfecture. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

#### 4. Personnel : Avenant au contrat de prévoyance collective Maintien de salaire

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ledit avenant pour le taux de cotisation qui passera de 2.21 % à 2.45 %. Cette somme est réglée par les agents.

#### 5. Police pluri-communale : Vacations funéraires

Le Conseil Municipal accepte le versement de vacations funéraires aux policiers pluri-communaux, lorsqu'ils interviennent sur la commune. Le montant est fixé à 25 €, tarif réglementaire.

#### 6. Police pluri-communale : Financement de la liaison d'interopérabilité (liaison radio avec la Gendarmerie)

Suite à la mise en place de la police pluri-communale et la réunion trimestrielle d'avril, il a été décidé l'équipement d'un véhicule avec une radio en liaison directe avec la Gendarmerie Nationale (interopérabilité). Le coût total est de 6 083 € TTC. La part revenant à Chéu est de 796.25 €. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier et à mandater le montant correspondant.

#### 7. Convention de mise en œuvre du Dispositif « Petits déjeuners » dans les écoles

Le Ministère de l'Education souhaite mettre en place des petits déjeuners dans les écoles pour que tous les enfants travaillent dans de bonnes conditions. Pour mettre en place ce dispositif, une convention devra être signée entre la commune et l'Inspection Académique. Le Conseil Municipal donne un accord de principe à la signature de cette convention, mais demande qu'un travail de fond soit fait (lieu de stockage, personnel pour la distribution...) avant la signature de cette convention.

#### 8. Obsèques de Monsieur Robert COUTANT : Gratuité de la concession de cimetière + paiement des frais de morgue

Le prix de la concession de cimetière s'élève à 150 € + frais d'enregistrement et les frais de morgue à 450 €.

A titre exceptionnel, afin que Monsieur Coutant soit inhumé dans des conditions décentes, le Conseil Municipal autorise le Maire à régler ses frais au titre de la commune.

Une demande de remboursement sera faite auprès des services compétents si possible.

M.H.

## 9. Affaires et questions diverses

### Remerciements :

- De M.et Mme Quoirin, Maire de Venizy, suite au décès de leur petite fille
- De Mme Maillard et sa famille suite au décès de M. Charles Maillard
- De Monsieur le Président du Groupement de propriétaires et chasseurs de Chéu pour la subvention 2019 qui lui a été versée
- De Madame la Présidente du Comité des fêtes de Germigny pour le prêt du foyer communal, fin septembre. L'association a versé, sur proposition du Maire, la somme de 150 € aux écoles de Chéu.

### Pour information :

- Les colis de Noël, destinés aux personnes âgées, seront distribués le samedi 14 décembre au matin.
- Le Noël des enfants aura lieu, au foyer communal, le dimanche 15 décembre à partir de 15h00.
- Les inscriptions pour le réveillon de la Saint-Sylvestre sont ouvertes. S'inscrire en Mairie avec le paiement.
- L'association Germe'Noël a fait un don de 150 € aux écoles de Chéu pour le prêt du foyer communal début novembre

*La séance est levée à 20 h 45.*

Le Maire

